



Commission Locale de l'Eau 28 avril 2023 Leucate

Personnes présentes : ABELANET Pierre (Fitou), BATLLE Frédérique (DREAL), BARTHE Émilie (SMNPR), BOSSIS Catherine (CR Occitanie), BOYER-CORCUFF Marie Laure (CLE Nappes du Roussillon), FONBONNE Laurence (RIVAGE), GERBER Mariette (Treilles), JEAN Emmanuelle (PMN GL), LEVASSEUR Joël (Saint-Hippolyte), MAILHEAU Marie (RIVAGE), NAVARRO Charles (FDC 66), PY Michel (RIVAGE, GN), REKAS Laurence (Salses-le-Château), ROLLAND Claude (CDV 11), ROQUES Christine (ECCLA), SAUZE Thierry (Caves), THERON-CHET Marie-Christine (CD 11), VOQUES Éric (PNR NM).

Personnes représentées (mandat) : ARMANGAU Alexis (PNR Narbonnaise), CODORNIU Didier (CR Occitanie), DEVIC Bernard (Caves), DEDEBANT Estelle (Opoul-Perillos), ROLLAND Martine (CD 66).

Personnes excusées : BENZERIEU ARTES David (CCIR), BRETON Marie (Leucate), BURAI Jean-Louis et BRODIEZ Ghislaine (DDTM 11, MISE), DELMAS Sébastien (FDP 66), FERRAND Alain (Le Barcarès), GOT Alain (Saint-Laurent-de-la-Salanque), JETHRIT Hélène (AE RMC), MARTINEZ Théophile (PMM), MURCIA David (Conchyliculteurs), RAITHOUBE Michel (UFC), SCHNEIDER Laurie (CA11), VERGER Laura (GN).

* En bleu : membres de la CLE

Ordre du jour

- I. SAGE : Bilan d'activité et Programme d'action
- II. Les Nappes du Roussillon et l'eau potable sur notre territoire
 - État des lieux et fonctionnement
 - La Bordure Côtière Nord
 - État de la ressource
- III. Actualités et Questions diverses

Les diaporamas joints présentent les éléments les plus importants. Dans le compte-rendu ci-dessous seront développés les principaux commentaires et les remarques des participants.

1. SAGE : bilan - perspectives

Marie MAILHEAU rappelle que l'ensemble des données présentées sont disponibles, dont notamment le Bilan d'activité RIVAGE et le Tableau de bord SAGE complets sur <http://rivage-salses-leucate.org/missions/gestion-de-leau/telechargements/>.

1. Planification - concertation

- **Le Tableau de bord :**

Les principales évolutions entre 2021 et 2022 correspondent à des actions finies qui redémarrent (comme le Galpa) ou une requalification des actions terminées ou en cours en actions annuelles (suivis, sensibilisation...)

L'importance du nombre d'actions qui traitent de la qualité du milieu vient logiquement du principe d'une démarche de SAGE et l'importance du nombre d'actions récurrentes du gros travail de suivi des milieux et de la biodiversité.

- **L'animation :**

2022 a surtout été tournée vers la concertation sur les apports diffus agricole avec l'élaboration de la Stratégie agricole (et l'élaboration d'un PAEC). En ce qui concerne les avis demandés à la CLE, les consultations ont surtout été techniques en lien avec les autres missions de RIVAGE : SGZH et Natura 2000.

2. Amélioration des connaissances

- **Suivis paramètres physiques Eau :**

L'année 2022 était plus chaude que 2021 (températures minimales élevées) et les eaux sans doute plus salées. Ceci n'apparaît pas en faisant la moyenne des valeurs de 2022 (graph) parce que les suivis du mois de septembre n'ont pu être réalisés alors que c'est un des 2 mois donnant les valeurs les plus salées (encore plus le cas en 2022 sans orages estivaux).

- **Macrophytes STEP**

Comme d'habitude on observe un impact des STEP limité, mais plus particulièrement en 2022 qui est la meilleure année depuis le début des suivis en 2010 (avec une mention spéciale pour Le Barcarès qui passe devant Fitou).

- **Herbiers**

En 2022, les limites sont stables par rapport à 2021, mais avec une meilleure densité des *Zostera noltei*.

- **REMI-REPHY**

Ce sont les suivis réalisés sur la bactériologie et le phytoplancton. Donc des suivis sanitaires qui ne visent pas à qualifier la qualité du milieu. Pas de fermeture des huîtres en hiver 2021-22.

- **Autres suivis**

Les grandes nacres (problème de mortalité) : les suivis systématiques sont terminés, mais des études sont encore en cours. *A noter : une reprise de certaines populations en 2023, à confirmer.*

Le Crabe bleu : population plutôt stable pour l'instant sur Salses-Leucate. *A noter qu'en 2023, la population semble plutôt en baisse, également sur les lagunes voisines (moins stables que Salses-Leucate, surtout Canet).*

Pour plus de précision aller voir sur le site de la DREAL, en lien avec le Plan régional d'action Occitanie (<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-d-action-regional-crabe-bleu-r9224.html>).

- **Actions 2023**

L'ensemble des suivis sera poursuivi en 2023, auquel va notamment s'ajouter une étude ADN environnemental du Crabe bleu et la reprise de GALPA-EMA.

3. Actions qualité de l'eau : réduction des apports

- **Apports directs**

Actions liées à l'assainissement et au pluvial (hors MO RIVAGE) : 3 communes concernées. Plus de détails dans le bilan de RIVAGE.

A noter : suite aux difficultés pour le dossier de la STEP du Barcarès et avec le retour de sa conformité, projet limité à des travaux sans agrandissement.

- **Apports diffus**

Actions liées à la diminution des intrants soit en zones agricoles (PAEC et Stratégie agricole) soit en zones urbaines (PAPPH et Vert demain).

A noter : le Projet Épaves animé par Laurence FONBONNE : inventaire de 71 épaves (atlas) et mise en demeure 2022. En 2023 : début des enlèvements et déconstructions entreprise TUBER (financement APER et subventions Etat – Fonds FIM).

- **Maitrise des consommations**

Actions liées aux économies d'eau (hors MO RIVAGE).

Récapitulatifs des projets de REUT : projet de la commune de Fitou (en réflexion, STEP en principe suffisamment performante) + projet de la Cave Cap Leucate (mais hors BV à Roquefort et La Franqui) + projet porté par PMM, notamment sur Saint-Hippolyte et Le Barcarès.

Attention au respect de certaines contraintes règlementaires (même si simplifications annoncées par le Plan Eau du gouvernement, il y a quand même besoin d'une qualité sanitaire minimale des eaux usées) et locales (par exemple pour STEP SH le débit de sortie \approx débit de la Ventouse).

Et beaucoup d'actions portées par le Syndicat des Nappes Roussillon. Encore plus vrai et nécessaire avec la crise 2023.

4. Actions de communication - sensibilisation

Actions transversales : différents éléments de communication (bulletin étang, articles, internet...) sont réalisées pour une valorisation des données et une sensibilisation de différents publics.

- Sorties Nature 2022 : 57 sorties organisées (770 personnes) avec Mairie Leucate (35 sorties) et N2000 (10 sorties) notamment.



Commission Locale de l'Eau 28 avril 2023 Leucate

- Maison Étang : 7 200 visiteurs : mieux que 2020 (mais pas encore 2019).

A noter en 2023 : sorties Nature programmées, Journée Terre et Lagune organisée le 6 octobre et arrivée de Juliette en animatrice de la Maison de l'étang.

2. Les Nappes du Roussillon

Présentation par Émilie BARTHE animatrice PGRE (Plan de la Gestion de la Ressource en Eau) au SMNPR (Syndicat Mixte des Nappes de la Plaine du Roussillon).

1. Les nappes de la Plaine de Roussillon

2 systèmes de nappes (schématiquement : nappes quaternaires en surface et nappes Pliocène en profondeur), présents sur la quasi-totalité du territoire. Prélèvement de 81Mm³ prélevés par an : 51 % Adduction en Eau Potable (AEP), 41% agricole, 6% forages privés, 1% industrie, 1% tourisme. Manque de données sur utilisation agricole, même si l'estimation de la consommation correcte.

- Question sur les consos des campings.

> EB : la fédération d'hôtellerie de plein air a réalisé un gros travail d'acquisition de connaissance (compteur) et de rationalisation des consommations. Dans la fourchette haute consomme 2 Mm³ dont 70% sur le réseau AEP (soit 1% des volumes AEP totaux) et 30% en forage privé (soit 1% des volumes totaux des forages).

- Question l'adéquation entre les volumes autorisés et les volumes prélevés.

> EB : à travers le SAGE une grosse étude des volumes prélevés et prélevables a été menée, de manière globale les 2 volumes sont équivalents (mais pas dans le détail de chaque unité de gestion). Les volumes prélevables ont été validés et inscrits dans le SAGE et le service de l'État ont conduit un travail de révision des autorisations AEP pour les faire concorder (beaucoup d'autorisations étaient supérieures aux volumes prélevés).

2. Le territoire de RIVAGE

Un des territoires les plus contraints (déficit estival, présence du biseau salé et drainance des nappes quaternaires salées). Existence de 15 forages dont 4 "sensibles" (tous dans la nappe Pliocène N3). Une étude est menée pour essayer de mieux cerner la corrélation en niveau piézométrique (niveau des nappes), prélèvements et présence de sels. 1^{ère} campagne d'essais de modulation des pompages en 2022 : a permis une stabilisation de la conductivité (signe de présence de sel), pas de baisse mais au moins pas d'augmentation.

- Question sur la présence de 7 forages sur Saint-Hippolyte pour alimenter Leucate et Le Barcarès et d'un seul pour la commune de Saint-Hippolyte. Besoin d'une meilleure sécurisation ? Par exemple par un maillage avec le SMIPEP puisque les forages sont sur place.

> EB : c'est aux EPCI compétentes de sécuriser l'AEP. Cependant, si les forages du SMIPEP sont sur place, ça serait utiliser la même ressource déjà en difficulté, donc pour plus de sécurité vaudrait peut-être mieux mailler plus loin ?

3. La situation 2023

MétéoFrance enregistre des records absolus de sécheresse en durée, en intensité et en surface (phénomène de Foehn sur la Plaine qui fait que les pluies prédictives disparaissent) : on plonge dans l'inconnu.

- Question sur comment est calculée l'humidité des sols.

> MétéoFrance se base sur le SWI (de l'anglais Soil Wetness Index) qui est un indice d'humidité des sols documenté dans la littérature scientifique. Il représente, sur une profondeur d'environ deux mètres, l'état de la réserve en eau du sol par rapport à la réserve utile (eau disponible pour l'alimentation des plantes).

Les nappes sont un peu partout en baisse continue depuis un an et ça s'accélère (alors que les touristes ne sont pas encore arrivés) : on plonge également dans l'inconnu en déficit et en précocité. En lien avec ce qui se passe sur le karst qui lui aussi bat des records (ce qui confirme l'absence d'une ressource infinie) et les cours d'eau assecs (et le taux de remplissage des barrages entre 30% et 50%, dont beaucoup sont en phase de déstockage alors que d'habitude le printemps est une période de remplissage).

En plus, il y a une grosse inquiétude vis-à-vis de l'augmentation des prélèvements qui va arriver avec l'été et du report des prélèvements dans le Pliocène puisque tout le reste est vide. En outre, il y aura un problème qualitatif avant quantitatif et ces pollutions mettront longtemps à être évacuées puisque la vitesse moyenne des nappes $\approx 5\text{m/an}$ et qu'elles resteront donc dans ces masses d'eau plusieurs années.

- Question sur le volume des nappes

> EB : une modélisation du fonctionnement des nappes (dont le calcul de la bassin) a été entamée, mais c'est très complexe et il manque encore des données. A terme, l'objectif est de pouvoir avoir un modèle pour faire tourner différents scénarii (mais bon en 2023 on est hors de tout modèle).

Au 10 mai, révision de l'arrêté préfectoral 66. Les PO passent en situation de CRISE (<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/contenu/telechargement/37912/302030/file/Recueil%20sp%C3%A9cial%209%20mai%202023.pdf>).

En résumé (il peut y avoir des exceptions dans certaines conditions) :

- Lavages - nettoyages (terrasse, façade, voiture...) interdits
- Piscines : remplissage et mise à niveau interdits (sauf collective sous condition). Vente et location de piscines hors-sol suspendues.
- Golfs : interdiction d'irrigation (sauf REUT)
- Arrosage interdit. Quelques exceptions dont Jeunes plants d'arbres communaux (maintenu pour lutter contre changement climatique).
- Station de lavage : interdiction ou limitation stricte à voir
- Agriculture interdiction ou restrictions au cas par cas

- Question sur l'efficacité des restrictions préfectorales, puisque les nappes ne remontent pas.

> EB : ce n'est pas l'objectif d'une gestion de crise. Dans tous les cas, le Syndicat des Nappes est à disposition pour faire de la pédagogie ou aider à la communication pour une meilleure application des mesures et des économies. En ce moment, recense toutes les pratiques qui sont mises en place : donc ne pas hésiter à leur demander des idées et à leur communiquer les nôtres. A croiser avec le PNR NM qui a mis en place des pratiques d'économies d'eau depuis longtemps et qui peut faire un retour d'expérience sur ce qui marche plus ou moins bien. Profiter de cette crise par exemple pour faire une campagne de déclaration des forages domestiques par rapport aux risques sanitaires accrus (dégradation de la qualité des nappes attendue et besoin de pouvoir prévenir les usagers).

3. Conclusion

Monsieur PY remercie les participants de leur implication et clôture la séance en rappelant l'importance de poursuivre la concertation et de redoubler d'efforts en ces temps difficiles. Le syndicat RIVAGE Salses-Leucate et celui des Nappes de la Plaine du Roussillon restent à la disposition de tous les participants pour tout renseignement complémentaire. La séance est levée.

Michel PY,
Président de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

